



LYSIAS

PARIS 1 PANTHEON-SORBONNE

SUJET LYSIAS - CONCOURS L2 (plaidoiries pénales)
Premier tour – 12 février 2022

Procureur de la République c/ José Lacru

Il est 7 heures et 57 minutes, nous sommes le deuxième samedi du mois de février. Ce n'est pas la froide bise, ni le voile pollué et humide de la capitale qui l'arrêtera. José s'est levé il y a déjà deux heures et il attend. Il n'est pas seul, il est accompagné de Roméo, un vieux terrier australien au poil soyeux qui partage sa vie depuis 17 ans. Ce petit protocole bien huilé est désormais une tradition, une danse nuptiale octogénaire. Un petit coeur est d'ailleurs inscrit sur tous les samedis de son calendrier, comme pour se rappeler d'un évènement qu'en réalité José n'oublie jamais. Réveil à 5h50, 10 minutes d'exercice (laborieux), 30 minutes dans la salle de bain à l'émail vieilli, rasage de près, parfum de loin, puis l'attente. Parfois José relit le journal de la veille, d'autres fois il discute avec Roméo. Le craquement régulier de l'horloge ancienne du salon berce sa patience et lui rappelle que son but approche.

Il est 7 heures 57 donc, et tout est prêt. José se tient dans son couloir, grand shakespearien qu'il est Roméo est à ses pieds. La lubrique excitation des deux êtres pénètre l'atmosphère de cette entrée haussmannienne sombre et décrépée. José jette des coups d'oeil sur sa montre, qui ne trotte assez vite à son goût. Enfin ! Il est enfin 8 heures ! José est prêt.

Soudain, il se rue à la fenêtre, il a entendu arriver une camionnette blonde et son moteur ronronnant. Un fonctionnaire en sort, au caractère matinal visiblement forcé et à l'uniforme délavé, il entre dans l'immeuble. José se traîne jusqu'à sa porte, guette par le judas sépia l'arrivée du facteur. Une fois le bonhomme tout d'or vêtu retiré, il sort sur son palier : le graal est là, délicatement posé entre les deux portes mitoyennes. Aux côtés d'un coeur dessiné en rouge, deux initiales trônent fièrement : **J. L.**

Le scénario est désormais hebdomadaire mais toujours aussi excitant. Il commence par sentir le dos, généreusement parfumé, puis effleure les courbes avec délicatesse, avant de glisser un doigt sous le rabat et décachette proprement la missive.

Depuis le temps qu'il l'attendait cette lettre. Tous les faux espoirs, depuis des années, à chaque fois qu'il relevait son courrier. Rien. Pas la moindre nouvelle d'Huguette, son amour de jeunesse. Rencontrée dans un bal dansant de Limoges, il avait tout de suite su qu'elle serait la femme de sa vie. Après quelques dîners et promenades à vélo, il lui avait demandé sa main. En larmes, elle avait accepté, là voilà désormais sa fiancée. Et puis l'armée l'appelle, des châtaignes limousines il passe aux orangers d'Oran, Huguette est bien loin. Évidemment ils s'écrivent, chaque semaine, elle lui donne de ses nouvelles, lui dit qu'elle se languit de lui, qu'à son retour ils se marieront et auront des enfants. Sur chaque lettre elle met du parfum, et l'adresse à la base militaire avec deux initiales, J.L., bordant un coeur impatient.

Puis les lettres s'espacent, la fréquence change aussi vite que le ton, la guerre elle ne freine ni ne s'arrête. De la semaine on passe au mois, puis du mois au trimestre et un beau jour, sans qu'il ne le sache, c'est la dernière lettre. Silence radio, les orangers fleurissent par trois fois, trois longues années sans nouvelles. La guerre se termine enfin, José rentre avec les troupes françaises mais est muté à Paris. De là il essaye d'écrire à celle sans qui il n'est que vide et tristesse, mais la lettre lui revient, elle a changé d'adresse. Sans laisser de trace, elle s'est en allée vers une autre vie.

Alors oui, cette lettre, on peut dire que José l'avait attendue. C'est assis à sa table vermoulue qu'il sort le document et se munit de sa loupe pour le lire. Le jeune homme qu'il était renaît en lui, il est traversé par des sentiments sur lesquels il serait incapable de mettre des mots (pourquoi faudrait-il d'ailleurs toujours mettre des mots sur les sentiments ?) et qu'il n'a pas ressenti depuis des décennies.

Au fur et à mesure de sa lecture, José se rend bien compte que quelque chose cloche, qu'il ne comprend pas certains mots, que certaines tournures sont bien peu scrupuleuses des règles élémentaires de syntaxe et surtout, qu'il y a davantage de fautes que de phrases. Le paraphe confirme ses doutes, ce n'est pas Huguette qui écrit, mais Alyson, la petite amie de sa voisine de palier.

José tombe de haut, c'est la débandade, Huguette n'est pas Alyson et surtout Alyson n'est pas Huguette.

Si les huit premières fois, il a versé une larme de déception, il se rend à l'évidence, il a encore espéré pour rien, il s'est encore « fait un film ».

Effectivement, semaine après semaine depuis plus de deux mois, José ramasse cette lettre sur son palier (toujours posée à équidistance des deux portes), croyant pouvoir relire les mots de sa dulcinée. Semaine après semaine, son cœur s'emplit de désarroi, mais à chaque lettre suivante, il y croit comme à la première, il est persuadé que cette fois-ci c'est Huguette. Il faut lui accorder que la confusion est aisée, il s'appelle José **Lacru** et sa voisine Jade **Lessay** : **J.L.**

Alors chaque semaine, il opère de la même manière, il ouvre la lettre, la lit, comprend qu'elle ne lui est pas destinée, la replie proprement, referme l'enveloppe, et la dépose de nouveau sur son palier, attendant que sa voisine la récupère, comme si de rien n'était.

Sauf que ce matin, réveillée très tôt par le bruit d'une télévision mal éteinte, Jade entend José son voisin de palier. L'ayant toujours trouvé particulièrement étrange, elle décide d'observer ce qu'il manigance et réalise que son courrier est ouvert et lu avant même qu'elle ne sache qu'il a été déposé par le facteur.

Jeune étudiante en deuxième année de droit outrée par cette intrusion dans sa vie privée, elle s'empresse de rédiger une lettre au Procureur de la République de Paris, dénonçant une atteinte au secret de ses correspondances.

Par une plaidoirie aussi éloquente que juridiquement fondée et d'une durée maximale de 10 minutes, vous poursuivrez, en tant que Procureur de la République, M. José LACRU sur le fondement de l'article 226-15 du Code pénal et défendrez, en tant qu'avocat de la défense, les intérêts de M. José LACRU.